



Vigilance : les chenilles processionnaires sont de retour

ACTUALITÉ

ENVIRONNEMENT

Vendredi 24 février 2023

Vigilance : les chenilles processionnaires sont de retour

Depuis le mois de janvier, les services des espaces verts sont en alerte pour éradiquer les chenilles processionnaires. Celles-ci sont particulièrement urticantes. Prenez vos distances et signalez leur présence si vous en croisez sur votre chemin.



Depuis le 25 avril 2022, les chenilles processionnaires du pin et du chêne sont désormais considérées comme des "animaux nuisibles" pour la santé. La vigilance est requise en évitant tout contact direct avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées.

Plus de 250 nids ont été retirés des pins le long du tram, dans les parcs, les écoles et les résidences. Face à la recrudescence des infestations à la chenille processionnaire, la ville priviliege la destruction des nids. Lorsqu'ils ne sont pas accessibles, ou lorsque la mise en place d'une nacelle est impossible, les équipes posent des colliers sur les arbres infectés en complément des traitements par voie aérienne.

Si vous détectez la présence de chenilles dans l'espace public, envoyez-nous un signalement via l'application Vélizy tout-en-1.

Pour plus d'informations à ce sujet, consultez cet article sur [les recommandations à appliquer](#).